



Conseil économique et social

Distr. générale
4 décembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par International Federation for Family Development, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Familles, politiques familiales et équité des genres

L'Organisation des Nations Unies, par l'intermédiaire de son Secrétaire général, a encouragé à soutenir « la collecte de données et les travaux de recherche sur les questions relatives à la famille et l'impact des politiques publiques sur les familles » [A/70/61-E/2015/3], car « les objectifs de développement ne pourront être atteints si les familles n'ont pas les moyens d'y contribuer » [A/66/62-E/2011/4]. C'est dans cet objectif que l'International Federation for Family Development a promu le projet : Objectifs de développement durable et familles, en partenariat avec le Centre de recherche Innocenti du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), la collaboration du Département des affaires économiques et sociales et une équipe d'experts mondiaux des questions familiales venus d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Océanie et d'Amérique pour élaborer des processus et procédures pragmatiques permettant de déterminer comment les politiques familiales contribuent à influencer les différents objectifs de progrès social (tels que définis dans les objectifs de développement durable) dans différentes parties du monde ; comment les actions des acteurs non gouvernementaux en soutien des familles contribuent au problème ; et les attributs familiaux au niveau du ménage ou au niveau national ont un impact sur l'efficacité des interventions familiales identifiées précédemment.

Voici quelques-unes des principales conclusions de cette recherche concernant l'objectif de développement durable 5 :

Familles, politiques familiales et équité des genres

L'écart salarial entre les hommes et les femmes reste important partout dans le monde. Et existe dans tous les pays au détriment des femmes, indépendamment du stade de développement économique. Selon les données de l'Organisation internationale du Travail (OIT), quatre des dix pays où l'écart salarial entre les sexes est le plus élevé sont des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (Pays-Bas, Autriche, Royaume-Uni et Israël).

Les femmes sont moins susceptibles de travailler contre rémunération et sont plus enclines à travailler moins d'heures et à travailler à temps partiel (OIT, 2016a). Les données de 121 pays, couvrant 92 % de l'emploi total dans le monde, montrent que les femmes en représentent moins de 40 %, mais occupent 57 % des emplois à temps partiel (OIT, 2016a). Les femmes sont plus susceptibles de bénéficier d'une durée d'emploi plus courte et d'avoir connu plus d'interruptions de carrière que leurs homologues masculins.

Bien qu'il existe une notion générale de l'augmentation de la participation des femmes à la population active, le taux d'activité mondial des femmes a légèrement diminué (de 52,4 à 49,6 %) entre 1995 et 2015, et la probabilité que les femmes soient sur le marché du travail reste inférieure d'environ 27 pour cent à celle des hommes (OIT, 2016a).

Familles, types de familles et genre

L'interaction au sein des familles affecte profondément les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes à travers la répartition des rôles et des responsabilités pour les tâches ménagères et l'éducation de leurs enfants. La manière dont les

hommes et les femmes passent leur temps au sein de leur famille reflète et reproduit les différences d'accès aux ressources extérieures au foyer, à savoir le revenu et le pouvoir politique. L'inégalité de genre dans la sphère publique est à la fois la cause et le résultat de l'inégalité dans la sphère privée.

Au niveau individuel, les hommes et les femmes doivent maintenir un équilibre approprié entre emploi rémunéré et responsabilités familiales. Les solutions proposées à ce dilemme varient d'un pays à l'autre. Les politiques prescrites dépendent de nombreux facteurs, tels que les structures démographiques du pays (par exemple, la fécondité, la mortalité, la mobilité et la disponibilité des travailleurs immigrés), les politiques sociales (par exemple, le système de protection sociale, la structure familiale et les politiques du travail), la structure du marché du travail (par exemple, la composition des industries, le degré de séparation entre les sexes) et les idéologies sexistes (par exemple, ce qui est jugé approprié pour les hommes et les femmes). En outre, ces solutions existent dans un contexte d'évolution des types de familles, comme l'augmentation des taux de familles monoparentales (le plus souvent dirigées par des femmes) dans les milieux à revenu élevé, et des ménages multigénérationnels à l'échelle mondiale (les familles répondant à l'augmentation des coûts de logement et des demandes du marché du travail).

Familles, résultats de l'équité des genres et liens avec les autres objectifs de développement durable

L'objectif de développement durable 5 vise à parvenir à l'égalité des genres, non seulement en tant que droit fondamental de la personne, mais aussi de fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable. Bien que l'égalité des genres soit inscrite dans un objectif autonome en soi, il s'agit d'une question transversale qui est étroitement liée à de nombreux autres objectifs de développement durable tels que la pauvreté (objectif 1), la sécurité alimentaire (objectif 2), la santé (objectif 3) et l'éducation (objectif 4).

Par exemple, les femmes représentent toujours une forte proportion des personnes vivant dans la pauvreté de revenu (par exemple, Chant, 2006), et l'égalité des genres devrait contribuer à la réduction de la pauvreté en améliorant les revenus des femmes, la santé, l'éducation, l'accès à la terre et aux autres ressources ainsi que le contrôle sur celles-ci. Les femmes jouent un rôle crucial dans le système alimentaire mondial, dans la production, la préparation, la consommation et la distribution.

Au cours de la dernière moitié de la décennie, alors que la proportion globale de la population engagée dans l'agriculture est en déclin, le pourcentage de femmes impliquées dans l'agriculture est en hausse (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 2011). On sait depuis longtemps que l'amélioration des possibilités d'éducation des femmes a un rendement social élevé en ce qui concerne la diminution de la mortalité infanto-juvénile et l'amélioration de la santé des enfants et de leur éducation (Shultz, 1995).

Lorsque les femmes disposent de plus d'influence sur les décisions économiques, leurs familles peuvent consacrer davantage de budget à l'alimentation, à la santé, à l'éducation, à l'habillement des enfants ainsi qu'à leur nutrition (par exemple, Doss, 2006, 2014).

Types de politiques familiales et effets sur l'équité des genres

En ce qui concerne l'équité des genres, les premières années sont importantes, car elles représentent le moment où les différences commencent à s'établir entre les trajectoires professionnelles des hommes et des femmes, et les exigences des tâches domestiques. Inévitablement, des politiques de congé parental plus longues et généreuses, qui s'adressent principalement aux femmes, ne favorisent pas nécessairement l'égalité des genres sur le marché du travail, car elles peuvent encourager les mères à retarder leur retour et compromettre ainsi leur avancement professionnel à long terme (voir tableau 5). Les politiques de garde d'enfants, qui ne tiennent pas compte de l'emploi, peuvent également avoir un effet à cet égard. Lorsque les coûts du congé parental (financiers ou en matière de temps ou de productivité) sont également pris en charge par les employeurs, cela peut également affecter l'équité des genres, car les décisions relatives à l'embauche des femmes peuvent être injustement influencées à ce stade.

Il convient de nuancer le fait que ces données sur l'équité des genres proviennent de milieux à revenu élevé et que peu d'évaluations ont été menées sur la qualité dans d'autres parties du monde. Néanmoins, dans tous les pays et tous les milieux, et malgré l'impact des politiques familiales sur le marché du travail (et l'attachement au marché du travail), l'égalité des genres dans la sphère publique est également affectée par le travail domestique non rémunéré et la prestation de soins ; des politiques doivent être élaborées à cet égard, en particulier en connaissance des besoins croissants des personnes âgées et des familles monoparentales (notamment des femmes).

En dépit de l'accent mis sur les pays à revenu élevé, des leçons peuvent être tirées à l'échelle mondiale au sujet des effets des politiques familiales sur l'équité des genres sur le marché du travail, les tâches domestiques et l'éducation des enfants, dont la plus frappante est la nécessité de tenir compte des inégalités inhérentes aux sexes dans l'élaboration des prestations familiales.

Messages clés : politique familiale et objectif de développement durable 5

- Des politiques de congés parentaux plus longs et généreux ne favorisent pas nécessairement l'égalité des genres sur le marché du travail. Ces congés encouragent les mères à retarder leur retour et compromettent ainsi l'avancement à long terme de leur carrière, ce qui perpétue l'écart de rémunération entre les sexes.
- Le congé parental réservé aux pères, en tant que prestation non transférable aux mères (« quota paternel »), constitue un dispositif prometteur pour encourager les pères à prendre des congés, notamment lorsque cette prestation est fournie comme une période bonus « à prendre ou à laisser ». Il est très important que le congé paternel soit bien rémunéré étant donné qu'un couple aura plutôt tendance à consacrer du temps au travail rémunéré et non rémunéré en fonction de l'avantage comparatif.
- L'égalité des genres dans la sphère publique ne pourra jamais être atteinte si le travail domestique non rémunéré et la prestation de soins ne sont pas partagés plus équitablement dans la sphère privée.
- Les futures politiques familiales doivent assurer le bien-être des enfants tout en veillant à promouvoir l'égalité des genres.

- Il est saisissant d'observer que les études sur les changements apportés au congé de paternité n'ont pas évalué les effets des politiques sur les modèles de travail ou les préférences des femmes (bien qu'elles examinent l'équité des genres en ce qui concerne les tâches domestiques). Des travaux sont nécessaires afin de mieux comprendre les effets de la politique familiale et les récentes extensions du congé de paternité sur l'emploi équitable des hommes et des femmes.

Analyse documentaire et mises en garde concernant l'apprentissage dans différents contextes de développement

Deux objectifs clés fixés avant d'entreprendre les analyses documentaires qui contribuent au rapport principal étaient d'être « aussi rigoureux que possible » et « universels dans la couverture régionale ». Cela signifiait qu'il ne fallait inclure que les études les plus rigoureuses à disposition et adopter une approche « universelle » afin d'examiner le rôle des politiques familiales dans la réalisation des objectifs de développement durable en incluant la documentation du monde entier.

Inévitablement, ces ambitions ont été atteintes à différents degrés parmi ceux couverts par les objectifs de développement durable, en raison des différences de richesse et de qualité de la documentation disponible, déterminées par l'existence et l'évolution des politiques familiales et du bien-être dans les États du monde entier, et des données et ressources disponibles pour entreprendre, sous une forme ou une autre, des évaluations solides.

Le déséquilibre dans la richesse des données, à la fois par région du monde et entre les thèmes des objectifs de développement durable, signifie que cette étude ne peut prétendre être totalement représentative des expériences à l'échelle mondiale, ou être également équilibrée en matière d'influence des politiques familiales sur les différents objectifs de développement durable dans différents contextes.

Compte tenu de ces limites, les avertissements suivants sont de mise pour interpréter les résultats de cet examen de synthèse :

1. Les études évaluées sont plus susceptibles de provenir de milieux à revenus plus élevés. Cela peut influencer sur le degré de généralisabilité de chaque étude ainsi que sur celui des constatations sommaires. Il convient de garder à l'esprit les éléments suivants :
 - Les résultats des évaluations sont plus susceptibles d'être applicables dans des contextes pouvant reproduire la situation sociodémographique et économique des pays étudiés.
 - Même en cas de similitude des contextes sociaux et économiques, les structures et systèmes politiques détermineront également la reproductibilité des politiques et programmes d'un pays à l'autre. Là encore, les résultats des évaluations sont plus susceptibles d'être applicables dans des contextes où les structures de gouvernance et de financement publics peuvent reproduire le contexte des pays étudiés.
 - Certaines des implications pour les messages clés dépendent des « systèmes » qui peuvent fournir un personnel professionnel bien formé, fournir des services spécialisés, dans un logement stable. Lorsque c'est le cas, les lecteurs de différents milieux devraient déterminer si des pratiques particulières pourraient être reproduites de façon significative.
 - Lorsque les systèmes ne sont pas immédiatement reproductibles, les décideurs et les praticiens devraient explorer des méthodes de renforcement des systèmes,

de réforme et de renforcement des capacités (c'est-à-dire, comment ces systèmes/personnel peuvent-ils être développés et formés dans les pays à faible revenu ?).

2. Il n'existe pas d'études individuelles couvrant une seule région, le Moyen-Orient. Il n'existe pas d'études sur les faibles revenus dans l'objectif de développement durable 5 sur l'égalité entre les sexes.

3. Les inférences concernant la reproductibilité des programmes et des politiques à revenu élevé doivent être étayées plus clairement par des données sur les coûts, établies dans un échange plus large sur les finances publiques. Les études évaluées ne fournissent pas de données sur les coûts.

Néanmoins, dans ces limites, ces études constituent une contribution importante à la base de données mondiale et soulignent, dans leur cadre, le potentiel d'une politique familiale bien conçue pour établir des bases solides afin d'atteindre les objectifs de progrès social à travers le monde. Dans la mesure du possible, des informations pertinentes pour l'interprétation de la généralisabilité des résultats (pays de l'étude, orientation familiale) ont été introduites.
